

Candidature au poste de l'ingénieur technicien en génie civil (m/f)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____

Matricule _____

Téléphone / GSM _____ / _____

Adresse e-mail _____

Carrière actuelle _____

Diplômes _____

(signature)

- Les candidat(e)s doivent être détenteurs d'un diplôme d'ingénieur technicien dans la spécialité génie civil délivré par l'ancien Institut Supérieur de Technologie à Luxembourg (IST) ou par l'ancienne Ecole technique à Luxembourg ou par l'Université du Luxembourg, Faculté des sciences, de la Technologie et de la Communication, niveau Bachelor en ingénierie (professionnel), filière Génie civil - Construction ou bien d'un diplôme d'études étranger reconnu équivalent par le Ministre ayant dans ses attributions l'enseignement supérieur.
- Les candidat(e)s doivent avoir réussi à l'examen d'admissibilité de la carrière de l'ingénieur technicien au moment de leur candidature. La réussite à l'examen d'admission définitive pourra constituer un avantage.
- Pièces à joindre à la candidature :
 1. formulaire de candidature ;
 2. demande d'emploi ;
 3. curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) ;
 4. photo récente ;
 5. copie de la carte d'identité ou passeport ;
 6. extrait récent de l'acte de naissance ;
 7. extrait récent du casier judiciaire (Cité judiciaire, Bâtiment BC, Plateau du St Esprit, Luxembourg) ;
 8. copies des diplômes et certificats d'études ;
 9. preuve de réussite à l'examen d'admissibilité de la carrière de l'ingénieur technicien, incluant le relevé des notes de l'examen d'admissibilité.

Les candidats qui ont suivi leurs études à l'étranger sont priés d'introduire une homologation de leur diplôme établie par le Ministre de l'Education Nationale.

- Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, 2 place G.-D. Charlotte, L-3710 Rumelange. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.